



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent trente-troisième session

Rome, 16-20 mai 2022

Évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif de développement durable 6: Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

M. Olivier Cossee
Fonctionnaire principal (évaluation)
Tél.: +39-06570- 55424
Adresse électronique: olivier.cossee@fao.org

Les documents de la session peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le présent rapport contient les principales constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation relative à la contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 6: «Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable». L'évaluation couvre les activités menées par la FAO entre 2016 et 2021 et se fonde sur un ensemble de consultations approfondies avec les parties prenantes, d'enquêtes, d'études de cas et d'analyses sur documents. Dans ce cadre, les activités de l'Organisation aux niveaux national, régional et mondial ont été examinées, dans toutes les régions où celle-ci opère. En tout, l'évaluation a passé en revue 89 projets et programmes de portée nationale, régionale et mondiale dans 37 pays, totalisant un budget de plus de 420 millions d'USD, ainsi que tout un éventail d'activités normatives relevant du Siège.
- D'après l'évaluation, l'approche stratégique de la FAO concernant les activités liées à l'eau manque de clarté malgré le déploiement, à tous les niveaux, d'un fort volume d'activités contribuant à diverses cibles de l'ODD 6. La gestion des ressources hydriques et les interactions entre les terres et les eaux jouent un rôle essentiel dans des domaines qui sont au cœur du mandat de la FAO – production agricole, gestion des écosystèmes, développement des moyens d'existence et adaptation au changement climatique
- Ces relations essentielles sont mal reflétées dans certains documents stratégiques de la FAO, notamment le Cadre stratégique 2022-2031, l'actuelle Stratégie relative au changement climatique et la Stratégie d'appui à la résilience. Une approche cohérente de la FAO sur la gestion des ressources en eau et les interactions entre les terres et les eaux, approche qui fait actuellement défaut, permettrait d'intégrer le changement climatique et formerait la base de l'orientation stratégique globale de la FAO.
- La FAO s'est acquittée de son rôle de garante de l'ODD 6 d'une manière structurée et cohérente. Dans ce cadre, elle possède un avantage comparatif au regard de la plupart des activités liées à l'ODD 6, combinant un fort niveau de savoir-faire technique, une vaste expérience à l'échelle mondiale, des compétences analytiques spécialisées, de bonnes relations avec l'ensemble des parties prenantes et un statut de neutralité politique.
- Le motif de préoccupation le plus profond et persistant est que les liens de l'agriculture avec la qualité de l'eau et la pollution (cible 6.3 des ODD) n'ont pas été suffisamment traités aux divers niveaux, notamment dans le Cadre stratégique et, plus encore, lors de la mise en œuvre des projets. Les directives de la FAO publiées en 1976 traitent uniquement des impacts de la qualité de l'eau sur l'agriculture (et non l'inverse). Les informations découlant de certaines activités normatives ne sont reflétées ni dans les stratégies de la FAO, ni dans leur application pratique.
- L'irrigation (au titre de la cible 6.4) est un thème dominant dans les projets de terrain de la FAO, en particulier les activités de modernisation et de remise en état des systèmes et périmètres d'irrigation les plus anciens et leur protection contre les aléas climatiques, qui sont en forte demande chez les Membres. L'étude a constaté que si de nombreux projets répondent avec succès aux besoins et aux demandes des Membres, notamment en termes d'amélioration de la gestion et des infrastructures, d'innovations, d'intégration de la gestion hydrique et des mesures d'adaptation au climat et de renforcement de la production et des moyens d'existence, la transposition à plus grande échelle d'initiatives pilotes réussies dans les pays hôtes s'accompagne souvent de difficultés considérables.
- L'irrigation à partir d'eaux souterraines, l'agriculture pluviale, l'élevage, l'aquaculture et les moyens d'existence tributaires de la gestion des ressources naturelles sont des domaines dans lesquels les résultats des activités menées au titre des projets demeurent en-deçà des attentes. Pour les renforcer, il existe tout un ensemble de produits de la connaissance et d'initiatives

normatives qui abordent ces questions et l'adoption d'approches intégrées mais, dans ces domaines comme dans d'autres, un décalage s'est créé entre les initiatives prises au Siège et la conception et l'exécution des programmes.

- La FAO s'est dotée de politiques et de stratégies complètes sur l'inclusion sociale, la participation et les questions de genre, mais la question de savoir si elles permettent concrètement à l'Organisation de répondre aux besoins divers des populations dans le contexte des projets suscite des préoccupations. S'agissant de l'ODD 6, ces questions revêtent une importance cruciale, car l'exclusion sociale et les rôles attribués aux femmes et aux hommes, ainsi que les priorités qui en découlent, représentent un obstacle majeur dans la gestion des ressources hydriques.
- Les programmes au niveau du Siège et des régions ont amélioré la prise de conscience et la compréhension des questions liées à la gestion intégrée des ressources en eau (cible 6.5) appliquée à l'agriculture, à la gestion des ressources naturelles et à la conservation des écosystèmes, et la FAO joue un rôle important aux fins de la production de connaissances et de la coordination aux niveaux mondial et régional. Toutefois, la contribution de la FAO à l'ODD 6 par le biais d'activités susceptibles de faire évoluer la gouvernance de l'eau, notamment sur certains aspects tels que les régimes fonciers des eaux et les eaux souterraines, souffre de l'absence d'un diagnostic de gouvernance systématique, intégré aux phases de conception et d'exécution des projets, et d'un manque de cohérence dans l'approche générale en matière de gouvernance.
- Aucun exemple de changement transformationnel complet n'a été recensé concernant la contribution de la FAO à la réalisation des cibles de l'ODD 6 par le biais des activités examinées, ce qui ne doit pas surprendre vu la nature à long terme du processus, mais un certain nombre d'activités sont potentiellement en mesure d'entraîner un changement transformationnel à l'avenir, à condition d'être soutenues. C'est le cas entre autres des approches intégrées en matière de gestion des ressources en eau, dans le cadre d'un système plus vaste de gestion des ressources naturelles qui combine les terres et les eaux, sans laisser personne de côté, conformément à la vocation première des activités de la FAO.
- La faiblesse du suivi et de l'évaluation et de profondes lacunes concernant les leçons à tirer en interne caractérisent une bonne partie des activités de la FAO, de sorte que les expériences positives n'éclairent pas systématiquement les activités futures et que les problèmes tendent à se reproduire.
- D'après les conclusions de l'évaluation, l'Organisation fait beaucoup de bon travail, mais on observe des lacunes importantes et une impression générale de fragmentation et de manque de cohérence et, dans la même veine, les éventuelles retombées négatives des activités agricoles sur la qualité de l'eau et les disponibilités hydriques ne sont pas suffisamment prises en compte dans le champ d'application des activités. Les tendances semblent positives, mais il convient de développer et de soutenir les activités qui favorisent le changement transformationnel. Cela passe bien souvent par la mobilisation de ressources supplémentaires et un engagement à long terme.
- La FAO devrait partir de ses atouts et, tout en reconnaissant ses points faibles, évoluer vers une reconnaissance plus cohérente et stratégique de la place centrale qui revient à la gestion des ressources en eau dans le mandat et les activités de l'Organisation. L'eau se situe au cœur du mandat de la FAO et l'Organisation est stratégiquement bien positionnée pour aider ses Membres à réaliser les cibles de l'ODD 6. Mais la visibilité des actions de la FAO est desservie par une mauvaise intégration des ressources en eau et en terre dans le Cadre stratégique et autres documents à vocation stratégique, et notamment par le fait que les synergies entre l'ODD 6 et d'autres ODD sont ignorées alors qu'elles imprègnent tous les projets et programmes. Tout en se privant d'une occasion importante de contribuer plus efficacement à l'ODD 6, la FAO entame ainsi sa capacité de réaliser à fond son mandat.

- L'évaluation formule sept recommandations destinées à renforcer la contribution de la FAO à la réalisation de l'ODD 6. Pour y donner suite, il faudra un engagement à long terme visant à rehausser la centralité et la visibilité des ressources en terres et en eau dans les activités de la FAO, une mobilisation plus efficace des ressources et une conception améliorée des projets, en inscrivant tout cela dans un cadre cohérent qui garantisse la structuration et l'orientation interne de ce volet d'activités. À cette fin, il importe de reconnaître que les impacts des activités agricoles sur la qualité, la disponibilité et la pollution de l'eau sont une question grave qui appelle des mesures pleinement intégrées à l'action de la FAO dans le domaine de la production agricole et alimentaire.
- Un aperçu général d'une page présentant les constatations, les conclusions et les recommandations du rapport se trouve à l'Annexe 1.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le présent document et à fournir les orientations qu'il jugera utiles.

Table des matières

I.	Introduction	5
II.	Les activités de la FAO liées à l'ODD 6	6
III.	Principales conclusions	12
IV.	Conclusions et recommandations	20
	Annexe 1. Tableau des constatations, conclusions et recommandations	29

I. Introduction

1. Le présent rapport contient les constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation relative à la contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la réalisation de l'objectif de développement durable 6 (ODD 6): «Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable». L'évaluation couvre les activités de la FAO de 2016 à 2021, années qui correspondent à la première période des ODD, ce qui signifie que les résultats concrets sur le terrain sont forcément limités. La méthode d'évaluation s'est appuyée sur de vastes consultations des parties prenantes, des enquêtes, des études de cas et des analyses sur documents¹. L'évaluation a couvert toutes les régions de la FAO, des initiatives normatives et thématiques au niveau mondial et des activités menées par les Membres. Ces analyses avaient pour but de déterminer la pertinence et l'efficacité de l'engagement de la FAO dans les activités liées à l'ODD 6 et les contributions globales de la FAO à l'ODD 6. Les restrictions dues à la pandémie de COVID-19 ont limité les échanges, en particulier avec les parties prenantes extérieures ou opérant sur le terrain.
2. La collecte et l'analyse des données factuelles aux fins de l'évaluation ont été organisées à partir des **quatre questions clés** ci-après:
 - 1) La FAO s'est-elle positionnée et organisée pour optimiser sa contribution à l'ODD 6?
 - 2) Les interventions de la FAO liées à l'ODD 6 ont-elles répondu aux besoins et demandes de ses Membres et de leur population?
 - 3) Quels sont les résultats obtenus par la FAO, ou avec sa contribution, en relation avec l'ODD 6 dans les pays et aux niveaux régional et mondial?
 - 4) La FAO est-elle à l'origine de changements transformationnels et à long terme favorisant la réalisation de l'ODD 6 et la promotion des principes consistant à «ne laisser personne de côté»?
3. Le présent rapport, et particulièrement le libellé des recommandations, s'inspire des pratiques optimales en matière de gestion des ressources hydriques et du discours tenu dans ce domaine au niveau mondial.
4. Premièrement, l'évaluation reflète le fait que, pour la FAO, la gestion des ressources en eau est au centre de toute considération sur la production agricole, la durabilité des écosystèmes, les moyens d'existence ruraux et l'adaptation au changement climatique, autant dire le cœur du mandat de la FAO. L'eau en est même l'élément le plus central et représente **un enjeu essentiel dans la réalisation du mandat de la FAO**.
5. Deuxièmement, **la gestion des ressources en eau doit faire l'objet d'une approche intégrée** qui reconnaisse leurs nombreuses sources et utilisations. Les systèmes de gestion des ressources en eau doivent veiller à ce que les actions d'un ensemble particulier d'usagers ne compromettent pas l'accès d'autres usagers ni la durabilité et la qualité de la ressource, compte tenu du fait que le secteur agricole est un utilisateur et un pollueur majeur des ressources hydriques de la planète. L'édition 2021 de *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*² reconnaît les interactions entre les terres, l'eau, le bien-être des individus et le changement climatique et affirme que «développer à grande échelle une production plus responsable sur le plan environnemental et plus intelligente face au climat peut renverser les tendances à la détérioration des ressources en terres et en eau». L'ODD6 est lié à d'autres ODD, notamment les ODD 1, 2 et 10 présentés dans le Cadre stratégique 2022-2031 comme étant au centre des actions de la FAO.

¹ Ces activités couvrent, entre autres, des études théoriques, des stratégies, des politiques, de la documentation de programmes et de projets, des publications et des évaluations passées, ainsi que des politiques et stratégies et les principales publications internationales.

² FAO. 2021. *L'État des ressources mondiales en terres et en eaux pour l'alimentation et l'agriculture – des systèmes au bord de la rupture*. Rapport de synthèse. FAO. Rome.

6. Troisièmement, **le changement climatique force l'humanité à repenser le développement**. La disponibilité et la durabilité de l'eau ne peuvent plus être considérées comme acquises. Elles ne peuvent plus non plus être vues exclusivement comme un problème. Au contraire, reconnaître le rôle fondamental de l'eau dans l'adaptation au climat, c'est la considérer comme une partie de la solution.
7. Le rapport présente ses conclusions en trois sections, décrites ci-dessous. La première section contient un résumé des activités de la FAO sur les huit cibles de l'ODD 6. Elle est suivie des constatations de l'évaluation, regroupées en fonction des quatre questions clés qui sous-tendent l'analyse. La dernière section présente les conclusions et recommandations de l'évaluation.

II. Les activités de la FAO liées à l'ODD 6

8. La présente section décrit les activités de la FAO à l'appui des huit cibles de l'ODD 6, rangées selon les principales catégories de données factuelles collectées pendant l'évaluation, c'est-à-dire entre 2016 et 2021. Au total, 89 projets et programmes aux niveaux national, régional ou mondial totalisant 420 millions d'USD ont été examinés, sous forme d'études de cas, dans 37 pays appartenant aux cinq régions de la FAO³, et tout un éventail d'activités normatives au Siège et d'activités connexes du Centre d'investissement de la FAO appuyant la conception des projets d'institutions financières internationales ont été évalués; des entretiens ont été réalisés avec plus de 200 personnes à la FAO et en dehors, auxquels s'ajoutent une enquête en ligne du personnel de la FAO (166 répondants) et des partenaires extérieurs (77 répondants), ainsi que des examens approfondis sur documents, notamment sur les rapports d'évaluation passés. Cinq évaluations régionales et dix évaluations thématiques menées dans le cadre de cet exercice fournissent une série complète de données factuelles.

2.1 Cibles 6.1 et 6.2: Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, et assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats

9. Dans les domaines couverts par les cibles 6.1 et 6.2 – l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène – on ne pouvait escompter un effort important de la FAO, ce que confirment les éléments factuels recueillis aux fins de l'évaluation. Pour un certain nombre de projets, par exemple dans la région Amérique latine et Caraïbes, en Afghanistan, au Cambodge, en Égypte, en Namibie, au Panama et au Sahel, les approches fondées sur des systèmes hydriques à usages multiples ou sur la récolte des eaux de pluie ont répondu aux demandes des communautés, notamment par l'extension des périmètres d'irrigation pour fournir l'eau destinée à l'élevage et aux usages domestiques. La diffusion de l'approche fondée sur les systèmes hydriques à usages multiples, qui accorde une place essentielle aux questions de genre, offre un remarquable potentiel et dans un document récent de la FAO⁴ il est proposé d'intégrer l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les activités de développement des moyens d'existence ruraux.

2.2 Cible 6.3: Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses

10. S'agissant de la qualité de l'eau et de la pollution d'origine agricole, l'évaluation a mis en évidence un certain nombre d'activités normatives de la FAO portant sur divers aspects de la qualité de l'eau, notamment avec des partenaires extérieurs tels que l'Organisation mondiale de

³ Environ 5 pour cent des projets actifs pendant la période d'évaluation dans le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain ont été catalogués comme pertinents au regard de l'ODD 6. Quarante-trois pour cent de ces projets ont été sélectionnés comme études de cas. La liste complète des études de cas examinées dans le cadre de l'évaluation peut être consultée à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/ongoing-evaluations/sdg6/en/>.

⁴ Salman, M., Pek, E. et Ahmad, W. 2020. *Smart irrigation – Smart wash. Solutions in response to the pandemic crisis in Africa*. FAO Land and Water No. 16. Rome, FAO.

la santé (OMS)⁵ et l'Institut international de gestion des ressources en eau⁶. Il convient d'y inclure le long processus de négociation avec les gouvernements et le secteur des engrais, qui a abouti à l'adoption du Code de conduite international sur l'utilisation et la gestion durables des engrais⁷. Des initiatives régionales ont eu lieu également dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et aux Caraïbes. Parfois, la qualité de l'eau figurait comme sous-composante d'un programme plus vaste. La qualité de ces activités normatives est généralement élevée, mais leur influence sur l'orientation stratégique de la FAO et ses opérations est minimale, dans le meilleur des cas. La FAO n'a pas de politique ou de stratégie globale sur la qualité de l'eau et la pollution. Les directives existantes (qui remontent à 1976) ne traitent que des impacts de la qualité de l'eau sur l'agriculture (et non l'inverse) et cette question n'est pas du tout abordée dans le Cadre stratégique actuel, ni dans ses domaines prioritaires du Programme (DPP).

11. Dans les **projets sélectionnés comme études de cas**, les activités liées à la qualité de l'eau et à la pollution causée par les produits agrochimiques étaient très réduites. Un projet sous-régional aux Caraïbes s'est concentré sur l'élimination des pesticides obsolètes. On trouve dans un petit nombre de projets quelques références à la gestion intégrée des ravageurs et à l'utilisation améliorée des produits agrochimiques dans les projets liés aux bonnes pratiques agricoles et à la réutilisation des eaux usées traitées, mais même ces activités ne prévoyaient pas l'analyse du type de pollution ni des quantités de pesticides utilisées, et aucune cible n'avait été fixée en matière de réduction de la pollution.
- 2.3 **Cible 6.4: Faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau**
12. Dans le domaine de la gestion des ressources hydriques, le portefeuille de la FAO a été principalement centré sur les activités agricoles en rapport avec la cible 6.4. Y figurent les activités qui relèvent du rôle de garant de la FAO pour les indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 relatifs aux ODD ainsi que les activités portant sur la gestion de l'eau aux fins de la production rurale, qui comprennent l'agriculture irriguée, l'agriculture pluviale et d'autres moyens d'existence, tels que la pêche et l'exploitation de tout un éventail de produits forestiers.
13. **Le rôle de garant de la FAO** pour les indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 a été examiné dans le détail. Il comprend la collecte et la gestion des données provenant des Membres et est largement géré par le biais du Système mondial d'information de la FAO sur l'eau et l'agriculture (AQUASTAT), un système d'information mondial en ligne, opérationnel depuis 1994. Les activités entreprises couvrent des mesures visant à améliorer la qualité et l'actualité des données provenant de chaque pays, en désignant des «correspondants» nationaux en tant que points focaux chargés de transmettre les données à AQUASTAT. La FAO a mis en œuvre un nombre important d'activités de renforcement des capacités et de gestion des données. En 2021, le taux de transmission de données au titre de ces indicateurs, qui était d'une valeur pratiquement nulle au début de la période des ODD, était passé à 84,7 pour cent pour l'indicateur 6.4.1 et à 89,8 pour cent pour l'indicateur 6.4.2⁸, une croissance accompagnée d'améliorations dans la couverture et la qualité des données (même s'il faut continuer à mettre l'accent sur la résolution des défis dans ce domaine)
14. Parmi les projets de la FAO examinés qui ont une composante de gestion des ressources en eau, une grande partie se concentre sur l'**agriculture irriguée**. Cela tient à la nature même des buts et du mandat de la FAO et au fait que l'agriculture est de loin le plus gros utilisateur d'eau dans le

⁵ FAO, Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et OMS. 2010. The FAO-OIE-WHO Collaboration. A Tripartite Concept Note. Avril 2010.

⁶ FAO et Institut international de gestion des ressources en eau. 2017. Water pollution from agriculture: a global review. FAO. Rome.

⁷ FAO. 2019. Code de conduite internationale sur l'utilisation et la gestion durables des engrais. FAO. Rome

⁸ Bureau du Statisticien en chef de la FAO, données obtenues le 31 janvier 2022.

monde. Concernant les activités de la FAO dans le secteur de l'agriculture irriguée, le schéma suivant se dégage:

- Hormis la participation du Centre d'investissement de la FAO (CFI) à plusieurs projets d'institutions financières internationales, en Ouganda par exemple, aucun cas d'intervention de la FAO dans la conception ou la construction de nouveaux périmètres d'irrigation à grande échelle n'a été recensé durant la période examinée. Le développement de petits systèmes d'irrigation figure dans plusieurs projets, souvent à l'échelle pilote et dans le cadre d'un processus plus vaste d'amélioration du secteur agricole au niveau local.
- La FAO met l'accent sur **l'amélioration des systèmes d'irrigation existants**. Cette approche comprend les activités de conception du CFI dans le cadre de plusieurs projets de modernisation et les activités d'évaluation des performances dans le domaine de l'irrigation, menées par la Division des terres et des eaux (NSL). Une récente publication conjointe CFI/NSL⁹ y voit le principal défi en matière de développement de l'irrigation dans le monde et affirme que pour remplir les objectifs en matière de superficie irriguée d'ici à 2050, de forts investissements sont nécessaires pour équiper chaque année 172 millions d'hectares environ, dont 90 pour cent consacrés à la remise en état ou au remplacement et le reste à une expansion nette.
- Dans ce domaine, quatre mots-clés caractérisent l'action de la FAO: **modernisation, remise en état, innovation et information**. Le dosage de ces quatre activités variait beaucoup d'un projet à l'autre, mais la plupart des projets renfermaient des éléments relevant de chacune d'elles. Dans certains cas – Afghanistan, Cameroun, Kenya et Pakistan – la FAO a soutenu les réformes et la planification du secteur de l'irrigation.
- La **modernisation** du système de gestion de l'irrigation était présente dans presque tous les projets examinés, au moyen d'activités spécifiques reflétant les circonstances locales, notamment l'élaboration des plans de modernisation, la définition des responsabilités et le renforcement des capacités pour le système de gestion, l'amélioration du fonctionnement et de la maintenance, la répartition de l'eau et les mécanismes de tarification, le renforcement de la participation communautaire et autres aspects de la structure de gouvernance de l'irrigation. Des exemples de réussite ont été constatés entre autres en Afghanistan, en Jordanie, au Malawi, au Pakistan et au Zimbabwe.
- La **remise en état** des infrastructures a été l'élément central de nombreux projets, notamment le revêtement des canaux, le remplacement des vannes et des pompes et autres activités. La remise en état reflète un besoin généralisé en ce sens que les systèmes d'irrigation de nombreux pays ont pris de l'âge et ont été mal entretenus. Par ailleurs, le besoin se fait sentir de protéger les systèmes contre les aléas climatiques, sachant que les régimes hydrologiques s'altèrent sous l'effet du changement climatique. La remise en état a motivé de nombreuses demandes pour la participation de la FAO à des projets d'irrigation. Des succès ont été remportés dans le contexte de la remise en état, entre autres en Afghanistan, en Égypte et en Sierra Leone.
- L'**innovation** prend des formes diverses mais elle a été activement propagée dans un certain nombre de projets. Ce concept couvre l'innovation technique, comme les systèmes de pompage à énergie solaire et l'irrigation au goutte-à-goutte. Il inclut également les innovations visant la collecte et la gestion des données ainsi que les systèmes de gouvernance, afin de renforcer le contrôle communautaire sur les systèmes d'irrigation, au moyen d'applications pour smartphone, par exemple dans des projets au Liban et en Ouganda.

⁹ FAO. 2018. *Guidelines on irrigation investment projects* (uniquement en anglais). FAO. Rome.

- La fourniture et la gestion des **informations** jouent un rôle essentiel dans l'approche de la FAO. De nombreux projets – en Éthiopie, au Pakistan, en Somalie et en Ouganda – et programmes régionaux – celui pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord¹⁰ – renferment des composantes visant à renforcer les capacités nationales de comptabilisation et de gouvernance des ressources en eau, et à améliorer la disponibilité et la gestion des données sur les flux hydriques, l'utilisation d'eau et autres questions touchant aux systèmes d'irrigation. Dans un petit nombre de cas, comme au Kenya, ce volet a comporté le renforcement des systèmes nationaux dans le cadre de l'assistance en matière de capacités nationales de planification de l'irrigation.
 - Les directives de 2018 sur les projets d'investissement dans l'irrigation sont trop récentes pour avoir eu un impact sur les projets examinés par l'évaluation, mais ces directives sont complètes et structurées de manière à donner une orientation claire à tous les partenaires lors de l'élaboration de nouveaux projets. Elles opèrent une percée importante, et peuvent servir de base à la conception des activités futures de la FAO dans le secteur de l'agriculture irriguée.
15. La **demande nationale** en faveur de l'amélioration des systèmes d'irrigation existants est forte et pour de nombreux gouvernements il s'agit d'une priorité. La capacité de l'Organisation à fournir une assistance combinant des compétences techniques et de gestion, une vaste expérience, une compréhension des schémas généraux du développement agricole et de bonnes relations avec les agences gouvernementales et autres parties prenantes est appréciée et incarne **l'avantage comparatif** de la FAO.
16. Dans plusieurs régions, **l'irrigation à partir des eaux souterraines** est une source importante d'approvisionnement en eau pour l'agriculture¹¹, mais cette pratique se heurte souvent à des difficultés dues à la surexploitation, à la salinisation et à la détérioration de la qualité de l'eau. Malgré l'importance de ce mode d'irrigation, l'évaluation n'a relevé qu'un petit nombre de projets de la FAO consacrés à l'irrigation à partir d'eaux souterraines, comme le projet sur un aquifère transfrontalier entre le Cambodge et le Viet Nam, des projets limités à un aquifère national, comme au Bangladesh et en Jordanie, et une initiative au Siège sur un cadre d'action mondial relatif à la gouvernance des eaux souterraines. La qualité des activités qui existent est comparable à celles des projets visant l'irrigation de surface, mais dans le domaine de l'irrigation à partir d'eaux souterraines, il existe un potentiel d'expansion des activités de la FAO.
17. **L'agriculture non irriguée, l'élevage, l'aquaculture¹² et la gestion des ressources naturelles**, notamment halieutiques et forestières, ainsi que la gestion des terres humides sont un aspect important des activités de la FAO à l'appui de l'ODD 6. Ces questions incluent la production de jardins potagers, l'élevage, l'agroforesterie et la sylviculture, l'aquaculture, la cueillette et la chasse dans les forêts, les terres humides, les parcours et autres secteurs et types de production occupant une place importante dans les moyens d'existence des ruraux, partout dans le monde.
18. Plusieurs initiatives au Siège et au niveau régional touchant à des questions telles que les potagers familiaux¹³, l'élevage^{14,15} et l'agroforesterie¹⁶ mettent l'accent sur le rôle de ces formes de production dans les moyens d'existence et la gestion intégrée des paysages. Un certain nombre de projets dans lesquels ces modes de production ont une place prédominante dans les moyens

¹⁰ FAO. 2022. Efficacité, productivité et durabilité de l'eau dans la région NENA. Dans: *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*. <https://www.fao.org/in-action/water-efficiency-nena/fr/>.

¹¹ FAO. 2020. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2020 – Relever le défi de l'eau dans l'agriculture*. FAO. Rome.

¹² FAO. 2020. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020 – La durabilité en action*. FAO. Rome.

¹³ Plate-forme de connaissances sur l'agriculture familiale <https://www.fao.org/family-farming/detail/fr/c/1129558/>.

¹⁴ Partenariat pour l'évaluation et la performance environnementale de l'élevage (LEAP) <https://www.fao.org/partnerships/leap/fr/>.

¹⁵ Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial (GLEAM).

¹⁶ Mitchell, R. et Hanstad, R. 2004. Small Homegarden Plots and Sustainable Livelihoods for the Poor.

d'existence des communautés locales ont été recensés – au Cambodge, en Équateur et en Afrique de l'Est, par exemple.

2.4 Cible 6.5: Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

19. La gouvernance de l'eau est fondamentale dans certaines initiatives du Siège, notamment sur les régimes fonciers des eaux, la gouvernance des eaux souterraines¹⁷ et dans le cadre du lien eau-énergie-alimentation¹⁸. Elle est également présente dans les programmes de la région Proche-Orient et Afrique du Nord et de la région Asie et Pacifique. La gouvernance de l'eau a une place prépondérante dans l'édition 2021 de *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, où elle figure parmi les quatre domaines d'action prioritaires. Les activités relatives aux aspects juridiques de l'eau sont confiées au Service droit et développement, au sein du Bureau juridique de la FAO, qui est sur le point de lancer AQUALEX, une base de données consacrée aux réglementations et politiques hydriques, qui permettra à la FAO de mieux aider ses Membres à examiner et élaborer des cadres juridiques en matière de gestion et d'utilisation durables de l'eau.
20. Des éléments sur la gestion intégrée des ressources en eau et la gouvernance de l'eau ont été trouvés dans la majorité des projets examinés. La portée de ce travail varie d'un projet à l'autre mais comprend des composantes sur l'élaboration de nouvelles politiques, la mise au point de mécanismes visant la mise en application des politiques existantes, le renforcement des capacités et le développement institutionnel à divers niveaux de l'appareil administratif, et des approches diversifiées pour la valorisation des systèmes de gouvernance de l'eau au sein des communautés.

2.5 Cible 6.6: Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

21. La protection et la restauration des écosystèmes est abordée dans la quasi-totalité des projets, mais généralement pas comme objet principal. Dans le récent rapport sur l'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2019¹⁹, la biodiversité et la conservation des écosystèmes sont présentées comme des questions clés pour la production alimentaire et agricole. Cela est reflété dans les initiatives du Siège sur les solutions fondées sur la nature, la gestion intégrée des paysages et la gestion des ressources hydriques forestières, entre autres. La conservation des écosystèmes est un enjeu fondamental qui est en filigrane de tout le Cadre stratégique et dans plusieurs de ses domaines prioritaires du Programme.
22. Un certain nombre de projets étaient axés sur l'eau en tant qu'élément clé de la conservation des écosystèmes, notamment la gestion forestière en Chine, les écosystèmes côtiers au Cambodge, les incidences de l'élevage au Soudan, la restauration en Équateur, la gestion en Turquie, la restauration de l'écosystème du Lac Urmia en République islamique d'Iran, les aquifères côtiers dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, ainsi que les services écosystémiques au Ghana.
23. Des mesures visant à réduire les impacts sur les écosystèmes ont été incluses dans de nombreux projets à vocation agricole, souvent dans le but de veiller à ce que le volume des prélèvements d'eau reste compatible avec les exigences de durabilité. Parfois, les activités couvrent aussi le renforcement des capacités et la sensibilisation à l'intention des fonctionnaires de l'administration et des communautés locales.

¹⁷ FAO. 2015. Gouvernance des eaux souterraines: Vision globale commune 2030 et appel à l'action. FAO. Rome.

¹⁸ FAO. 2014. The water-energy-food nexus: a new approach in support of food security and sustainable agriculture (uniquement en anglais). FAO. Rome.

¹⁹ FAO. 2019. *The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture* (voir également le résumé en français du rapport: L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – en bref). FAO. Rome.

2.6 Cible 6.a: Développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement

24. La FAO participe activement à plusieurs initiatives internationales liées à la gestion des ressources hydriques, notamment ONU-Eau, en tant qu'organisation garante pour les indicateurs relatifs aux cibles 6.4.1 et 6.4.2. Le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture (WASAG), lancé en 2017 et abrité par la FAO, est une importante structure de partenariat au niveau international avec plus de 80 partenaires. L'initiative Knowing Water Better (KnoWat), lancée récemment, vise à renforcer la gouvernance et la gestion hydrique au moyen d'une meilleure connaissance de l'eau. AQUASTAT a élaboré des fiches de synthèse sur les bassins hydrographiques transfrontaliers, qui constituent d'importants produits de la connaissance, et a élaboré, dans quatre pays, des indicateurs portant sur l'égalité des genres; le projet Élevage durable en Afrique à l'horizon 2050 vise à renforcer les capacités pour la gestion durable de l'élevage, tandis que la FAO a collaboré avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à des évaluations de bassins versants en Europe et en Asie centrale. La FAO est active dans d'autres partenariats tels que l'Observatoire des agricultures du monde et le Partenariat africain sur l'eau agricole.
25. Les **activités au niveau régional** comprennent, entre autres, le projet de gestion agro-écosystémique dans le bassin du fleuve Kagera, la gestion renforcée des ressources hydriques transfrontalières dans le bassin du fleuve Sénégal, l'initiative en faveur de l'efficacité d'utilisation, de la productivité et de la durabilité de l'eau dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord²⁰, une initiative sur la gouvernance de l'eau dans six pays de la région Amérique latine et Caraïbes, et la loi-cadre sur les services communautaires d'approvisionnement en eau et l'assainissement dans 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La seule activité spécifique relevée dans des eaux transfrontalières est le Programme hydrique transfrontalier pour l'Asie qui comprend cinq projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)²¹. Le Programme vise le développement de la gestion transfrontalière des fleuves et des aquifères dans dix pays et prévoit une participation systématique des parties prenantes aux niveaux local, national et international.

2.7 Cible 6.b: Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

26. Les questions relatives à la **participation communautaire et à l'autonomisation**, notamment celles liées à l'équité, au genre et au principe de ne laisser personne de côté, sont au cœur du Cadre stratégique de la FAO et de nombreux autres documents. Comme indiqué dans la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes²², les questions de genre sont au cœur du mandat de la FAO, tandis que dans les directives pour la gestion environnementale et sociale, publiées en 2015²³, il est précisé que la FAO s'efforce d'assurer une participation significative, effective et éclairée des

²⁰ FAO. 2020. Soutien à la Plate-forme collaborative régionale de l'Initiative sur la pénurie d'eau pour accroître la productivité hydrique. TCP/RAB/3602.

²¹ FAO et FEM. 2021. Fostering Water and Environmental Security in the Ma and Neun/Ca Transboundary River Basin and Related Coastal Areas (uniquement en anglais). GCP/RAS/380/GFF.

FAO et FEM. 2021. Enhancing sustainability of the Transboundary Cambodia - Mekong River Delta Aquifer (uniquement en anglais). GCP/RAS/390/GFF.

FAO et FEM. 2020. Institutionalising transboundary water management for the Panj River Sub Basin (PPG) (uniquement en anglais). GCP/INT/1002/GFF.

FAO et FEM. 2021. Enhancing water-food security and climate resilience in volcanic island countries of the Pacific (PPG) (uniquement en anglais). GCP/INT/003/GFF.

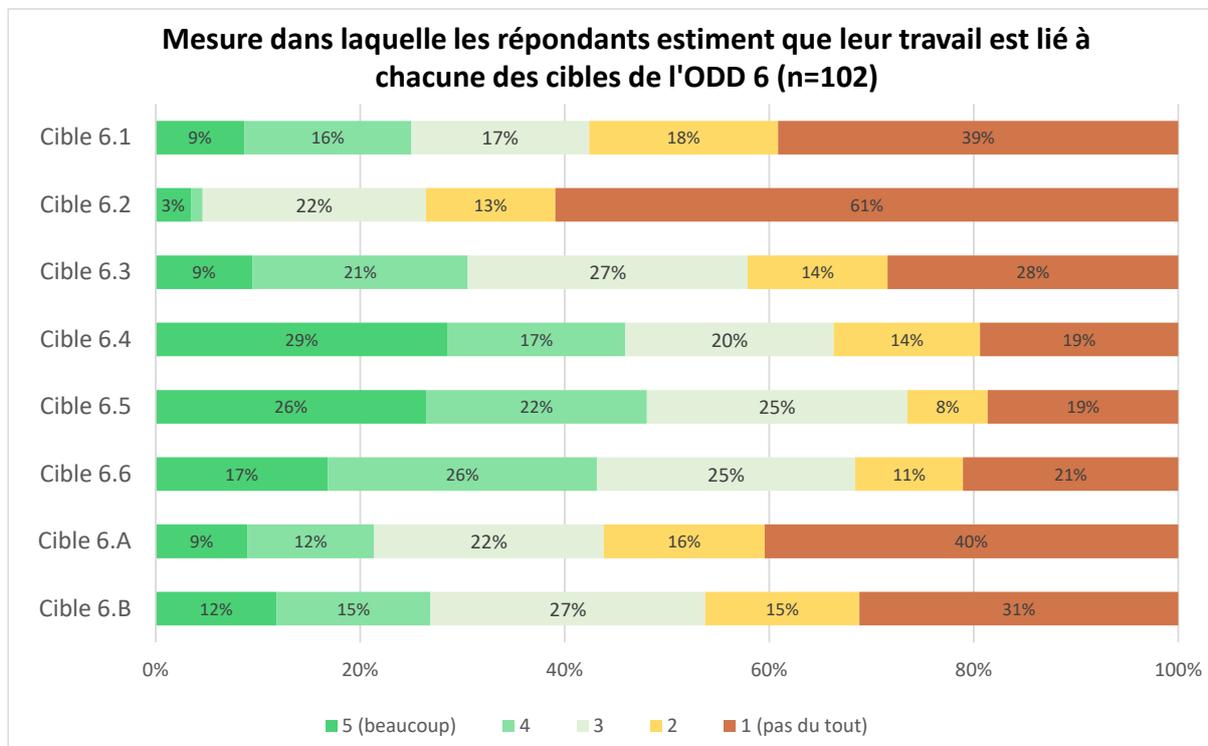
FAO. n.d. Strengthening Field Capacities for ASF Detection and Emergency Response (uniquement en anglais). GCP/RAS/903P/GFF.

²² FAO. 2020. Politique de la FAO sur l'égalité des sexes 2020-2030. Rome. <https://www.fao.org/3/cb1583fr/cb1583fr.pdf>.

²³ FAO. 2015. Environmental and social management guidelines (uniquement en anglais). <http://www.fao.org/3/a-i4413e.pdf>.

parties prenantes, une position reprise à l'identique dans le nouveau projet de directives²⁴. Dans ces instruments et d'autres documents, on considère comme acquis que la participation, l'équité et les questions de genre sont pleinement intégrées dans toutes les activités de la FAO au Siège, au niveau régional et au sein de chaque projet.

27. Les questions de genre, l'équité et la participation des communautés locales étaient des thèmes transversaux dans les projets et programmes examinés, qui visaient selon des approches diverses à renforcer la participation des communautés locales à la planification et à la mise en œuvre des activités des projets. Dans certains projets, la participation était limitée à des consultations au niveau communautaire, dans d'autres des composantes favorisaient une autonomisation structurelle des communautés locales, mais un grand nombre de projets visaient des formes de participation intermédiaires.
28. Globalement, les résultats de l'enquête en ligne auprès du personnel de la FAO sont en accord avec les données factuelles collectées dans le cadre de l'évaluation. D'après les répondants, les cibles 6.5, 6.4 et 6.6 étaient, dans cet ordre, les trois cibles de l'ODD 6 au sujet desquelles leur travail était le plus pertinent.



III. Principales conclusions

3.1 La FAO s'est-elle positionnée et organisée pour optimiser sa contribution à l'ODD 6?

Constatation 1. D'après l'évaluation, l'approche stratégique de la FAO concernant les activités liées à l'eau manque de clarté, et ce en dépit des nombreuses activités menées à tous les niveaux pour contribuer aux diverses cibles de l'ODD 6. Par ailleurs, les ressources hydriques ne sont pratiquement pas mentionnées dans les domaines prioritaires du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et seules de rares références apparaissent dans l'actuelle version des 20 domaines prioritaires du Programme. Les projets traitant des relations entre le climat, la résilience et l'eau

²⁴ FAO. 2021. Draft Framework for Environmental and Social Management (projet de cadre de gestion environnementale et sociale). FAO. Rome.

sont de plus en plus courants et peuvent être très efficaces, mais ce sont des initiatives isolées, qu'aucun cadre conceptuel ou méthodologique ne vient guider ni éclairer.

29. L'évaluation de la performance de la FAO au service de l'ODD 6 ne peut être comprise qu'en rapport avec le Cadre stratégique et la structure opérationnelle de l'Organisation. Le tableau qui émerge est celui d'un manque de clarté. Dans certains documents, l'eau est vue comme une partie intégrante du mandat et de la mission de la FAO. L'édition 2020 du rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture²⁵ évoque l'importance fondamentale de la gestion durable des ressources en eau pour l'avenir de l'agriculture et pour le développement durable, et note que «la concurrence accrue dont l'eau fait l'objet et les effets du changement climatique créent des tensions et des conflits entre les parties prenantes, exacerbant par là même les inégalités dans l'accès à l'eau». Un message analogue figure dans l'édition 2021 de *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, qui considère comme impérative une approche intégrée de la FAO en matière de gestion des ressources en terres et en eau et voit dans «l'adoption d'une gouvernance inclusive des terres et de l'eau» le premier de quatre domaines d'action clés pour l'avenir. Plusieurs produits de la FAO reprennent des points de vue similaires sur l'eau: un Livre blanc de 2015²⁶, le nexus eau-énergie-alimentation²⁷ ainsi que plusieurs domaines thématiques transversaux, entre autres les solutions fondées sur la nature²⁸, le cadre de gestion environnementale et sociale²⁹, la gestion intégrée des paysages³⁰, la foresterie durable³¹, la gestion des bassins versants³².
30. À l'inverse, il n'y a pratiquement aucune référence à l'eau en tant que résultat stratégique clé dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO³³. De manière générale, l'eau n'est mentionnée que dans le contexte de processus plus étendus de dégradation des ressources. De même, on ne trouve que des références limitées à l'eau parmi les grandes composantes thématiques des 20 domaines prioritaires du Programme (DPP) inscrits dans le Cadre de résultats. Les DPP intitulés *amélioration en matière de production 1* (sur l'innovation au service d'une production agricole durable), *amélioration en matière d'environnement 3* (sur la biodiversité et les services écosystémiques) et *amélioration en matière de conditions de vie 2* (sur la transformation rurale inclusive) renvoient à des cibles de l'ODD 6. Deux autres DPP renvoient à une seule cible. Le DPP *amélioration en matière d'environnement 2* (sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables) n'établit pas de lien explicite avec l'ODD 6 mais examine la nécessité d'améliorer la qualité de l'eau et la réutilisation des eaux usées. Encore une fois, à part de rares références liées au processus de dégradation des ressources, l'eau n'est mentionnée dans aucun des DPP sur le changement climatique, la résilience, la production à petite échelle, la nutrition, les questions de genre et la reproduction à plus grande échelle des investissements, autant de domaines où l'eau est vue comme un enjeu crucial par la communauté internationale. Dans le Plan à moyen terme 2022-2025, l'eau est principalement caractérisée comme un problème. Globalement, le fait que les principaux documents stratégiques de la FAO soient pratiquement silencieux sur le rôle fondamental des ressources hydriques (et des interactions entre les terres et les eaux) dans des domaines essentiels relevant du mandat de l'Organisation – l'agriculture durable, la gestion des écosystèmes, les moyens d'existence ruraux

²⁵ FAO. 2020. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2020*.

²⁶ FAO et Conseil mondial de l'eau. 2015. *Towards a water and food secure future* (uniquement en anglais). FAO. Rome

²⁷ FAO. 2014. *The water-energy-food nexus*.

²⁸ Miralles-Wilhelm, F. 2021. *Nature-based solutions in agriculture – Sustainable management and conservation of land, water, and biodiversity* (uniquement en anglais).

Virginia, et Sonneveld, B. *et al.* 2018. *Nature-based solutions for agricultural water resources management and food security* (uniquement en anglais). FAO. Rome.

²⁹ FAO. 2021. *Draft Framework for Environmental and Social Management*.

³⁰ FAO. 2017. *Landscapes for life – approaches to landscape management for sustainable food and agriculture* (uniquement en anglais). FAO. Rome.

³¹ Eberhardt, U. *et al.* 2019. *Promouvoir le lien entre les forêts et l'eau – Guide d'animation pour le développement des capacités*. FAO. Rome.

³² FAO. 2017. *L'aménagement des bassins versants en action – leçons tirées des projets de terrain de la FAO*. FAO. Rome.

³³ FAO. 2021. *Cadre stratégique 2022-2031*. FAO. Rome

et les interventions face au changement climatique – est source de graves préoccupations et risque de compromettre la portée et l'efficacité de toutes les activités de l'Organisation dans ces domaines. Il s'agit d'un problème prioritaire qui appelle des mesures urgentes.

31. Le Cadre stratégique 2010-2019 couvrant la première partie de la période de l'évaluation avait été élaboré avant la promulgation des ODD et ne faisait par conséquent aucune référence explicite à l'ODD 6. Il contenait trois objectifs mondiaux, dont le troisième consiste à «gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures». Dans cet objectif mondial, la question de l'eau était traitée au même titre que les nombreuses autres ressources naturelles et était également mentionnée dans le contexte de plusieurs des 11 objectifs stratégiques, notamment au regard d'options diverses de gestion des ressources hydriques.
32. La Stratégie de la FAO relative au changement climatique (2017)³⁴ contient de modestes références à l'eau, sous l'angle des ajustements qu'impose la rareté de l'eau. Elle ne reconnaît pas la gestion des ressources hydriques comme base des mesures d'adaptation. L'optique est plus équilibrée dans le nouveau projet de Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031, en particulier s'agissant des approches de gestion intégrée des terres et des eaux. L'étape suivante, à savoir l'élaboration d'un plan d'action accompagnant la Stratégie, sera cruciale si l'on veut que la question de l'eau soit pleinement intégrée dans la riposte de la FAO à la crise climatique.
33. Contrairement à ce qui se passe au niveau stratégique, l'inclusion de composantes sur la relation entre le climat, la résilience et l'eau au niveau des projets est si fréquente qu'on peut la considérer comme une pratique habituelle. L'évaluation d'un certain nombre d'études de cas, comme au Cambodge, au Salvador, aux Fidji et au Malawi, montre que les activités sur le terrain peuvent être extrêmement efficace et appréciées. Ces projets sont toutefois menés isolément, en dehors de tout cadre conceptuel ou méthodologique susceptible de les guider et de les éclairer. Dans l'ensemble, le bilan de la cohérence interne et externe dans ce domaine est un motif d'inquiétude.
34. Dans l'ouvrage consacré à la stratégie de la FAO en matière de résilience³⁵, il est indiqué que «le travail de résilience de la FAO est spécifique au contexte, ancré dans le système local des moyens d'existence», mais le rôle joué par la gestion des ressources en eau dans les moyens d'existence ruraux, la résistance au stress et le renforcement de la résilience n'est pas pris en compte. On constate de nouveau un décalage par rapport aux approches dominantes de la communauté internationale sur ces questions.
35. La FAO dispose d'un réseau extensif de partenariats consacrés à l'eau, aux niveaux international, régional et national, avec le WASAG et le réseau international des prestataires de service pour une irrigation d'excellence (INSPIRE), qui sont en lien étroit avec la mission essentielle de l'Organisation, et avec le Conseil international de l'eau, la Commission internationale des irrigations et du drainage et ONU-Eau. Plusieurs d'entre eux sont mentionnés dans le contexte des questions thématiques liées à l'ODD 6 ci-dessus, mais les partenariats sont un mode opératoire important pour la FAO et contribuent grandement à renforcer son influence et l'efficacité de ses activités.

Constatation 2. Dans son rôle d'organisme garant des indicateurs relatifs à l'ODD 6, la FAO s'est positionnée et organisée sur une base structurée et cohérente, ce qui lui permet de remplir ses obligations fiduciaires. Le taux de communication des résultats au titre des indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 a nettement augmenté.

³⁴ FAO. 2017. Stratégie de la FAO relative au changement climatique. Rome.

³⁵ FAO. 2017. Travail stratégique de la FAO pour améliorer la résilience des moyens d'existence. FAO. Rome.

36. La FAO a une responsabilité fiduciaire pour le suivi des indicateurs relatifs aux ODD 6.4.1 (courbe de l'efficacité d'utilisation de l'eau) et 6.4.2 (niveau de stress hydrique, à savoir les volumes d'eau douce prélevés par rapport aux ressources disponibles). Dans ce cadre, elle aide les pays à collecter des données, à les communiquer et à mettre en place un système efficace pour procurer des données à tout le système de suivi des ODD. L'organisation garante est également chargée de définir et de mettre en œuvre des mesures destinées à résoudre les difficultés en matière de collecte et de gestion des données, entre autres sur le plan des capacités et de la qualité des données. L'évaluation a constaté l'efficacité du système AQUASTAT en ce qui concerne l'acquittement des responsabilités fiduciaires de la FAO. Le taux de communication des résultats au titre des indicateurs s'est nettement amélioré, passant d'une valeur presque nulle au début de la période des ODD à 84,7 pour cent pour l'indicateur 6.4.1 et 89,8 pour cent pour l'indicateur 6.4.2, en 2021³⁶, avec des améliorations touchant à la couverture et à la qualité des données. D'après les données factuelles recueillies, la FAO est en mesure de remplir son rôle fiduciaire à l'égard des indicateurs relatifs à l'ODD 6 et l'Organisation a satisfait aux obligations qui en découlent pendant toute la période des ODD.

Constatation 3. Dans ce cadre, elle possède un avantage comparatif au regard de la plupart des activités liées à l'ODD 6, combinant un fort niveau de savoir-faire technique, une vaste expérience à l'échelle mondiale, des compétences analytiques spécialisées, de bonnes relations avec l'ensemble des parties prenantes et un statut de neutralité politique.

37. La combinaison d'une forte compétence technique, d'une vaste expérience, de bonnes capacités de gestion et d'analyse, de relations solides avec les gouvernements Membres et autres parties prenantes, et le fait d'être vue comme une entité non impliquée politiquement a fait de la FAO un partenaire de choix. La FAO, qui opère depuis longtemps dans des situations d'urgence n'ignore pas que la gestion des ressources hydriques peut contribuer à la paix et à la sécurité et à la recherche de solutions pratiques dans les situations de stress extrême. La crédibilité de la FAO et les solides relations qu'elle entretient avec les gouvernements hôtes lui donnent la possibilité de s'exprimer sur des questions de réforme et de gouvernance parfois délicates. La FAO occupe une position unique en tant qu'organisme chef de file pour des initiatives agricoles qui incorporent la gestion des ressources en eau dans des approches intégrées novatrices. L'avantage comparatif a été mentionné par les gouvernements et d'autres partenaires comme un facteur important dans les interventions de la FAO sur des questions difficiles, dans des pays comme l'Égypte, l'Équateur, le Pakistan et la Somalie. Cette collaboration exige aussi des compétences et de la sensibilité afin de comprendre l'histoire, la culture, les institutions et les dynamiques politiques à l'œuvre dans les pays, au niveau national comme au niveau local. La FAO a également mis à profit ses compétences techniques, par le truchement du Centre d'investissement, pour promouvoir et intensifier les investissements dans l'irrigation et les ressources hydriques, en aidant des institutions financières internationales à concevoir et mettre en œuvre leurs projets.

Constatation 4. Les liens entre l'agriculture et la qualité de l'eau et la pollution n'ont pas été traités de manière adéquate à la FAO, à quelque niveau que ce soit. Les directives de la FAO sur la qualité de l'eau destinée à l'agriculture³⁷, publiées en 1976 et mises à jour en 1985, traitent principalement des impacts de la qualité de l'eau sur l'agriculture, sans considérer le problème inverse. D'après l'évaluation, il s'agit du motif de préoccupation le plus profond et persistant à l'échelle de toute la FAO, au regard de sa contribution à l'ODD 6.

38. Les impacts de l'agriculture sur la qualité de l'eau et la pollution sont un sujet d'inquiétude au niveau mondial. Le rapport sur *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde 2021* reconnaît en effet que la pollution de l'eau atteint les proportions d'une crise mondiale qui touche directement la santé, le développement économique et la sécurité alimentaire et que l'agriculture est devenue la principale source de pollution dans de nombreux pays. Dans la même veine, le rapport de 2020 sur la situation mondiale de

³⁶ Division de la statistique de la FAO, données obtenues le 31 janvier 2022.

³⁷ FAO. 1985. *Water Quality for Agriculture* (uniquement en anglais). FAO. Rome.

l'alimentation et de l'agriculture estime que c'est un défi majeur en termes de durabilité et de résilience des systèmes agricoles et que la recherche de solutions doit déborder du cadre de l'exploitation. La réduction de la pollution est également intégrée dans les travaux récents concernant les solutions fondées sur la nature³⁸. Un document conjoint³⁹ a reconnu l'ampleur de cette question et la menace qu'elle fait peser sur l'avenir de la production agricole et de la santé des écosystèmes dans le monde entier. Quelques travaux sur la réutilisation des eaux usées sont menés dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord en particulier, mais ce sont des activités isolées ayant une portée et un impact limités.

39. Le seul fait que les directives de la FAO sur la qualité des eaux agricoles remontent à plusieurs décennies malgré les transformations intervenues dans l'utilisation de produits chimiques destinés à l'agriculture trahit un manque d'intérêt pour cette question. Surtout, les directives sur la qualité de l'eau destinée à l'agriculture se concentrent sur les impacts de la qualité de l'eau sur l'agriculture, et non sur les impacts de l'agriculture sur la qualité de l'eau.
40. À l'exception de quelques produits de la connaissance qui soulignent la question de la qualité de l'eau et de la pollution produite par l'agriculture, et d'un ensemble très circonscrit d'activités menées dans le contexte de projets, l'évaluation a constaté que dans ce domaine la performance de la FAO, dans toutes ses sphères d'activités, demeurerait insuffisante. Le Cadre stratégique et les DPP ne se réfèrent qu'incidemment à cette question, voire pas du tout, et elle n'est abordée que dans un petit nombre de projets. Il s'agit du motif de préoccupation le plus profond et persistant à l'échelle de toute l'Organisation, au regard de la contribution de la FAO à l'ODD 6. Le fait que l'organisme mondial chef de file des questions agricoles soit dépourvu d'une vision stratégique ou d'actions concrètes concernant l'impact de l'agriculture sur la qualité de l'eau et la pollution, qui devraient être au cœur de son programme, fait craindre que la contribution de la FAO à la concrétisation de la cible 6.3 des ODD s'avère bien inférieure aux attentes.

3.2 Dans quelle mesure les interventions de la FAO liées à l'ODD 6 ont-elles répondu aux besoins et demandes de ses Membres et de leur population?

Constatation 5. De nombreux projets traitent avec succès des besoins et des demandes des Membres et de leur population. En particulier, les résultats sont tangibles en ce qui concerne l'amélioration de la gestion et des infrastructures, l'introduction d'innovations et le renforcement de la production et des moyens d'existence. L'irrigation est un thème dominant dans les projets de terrain de la FAO, notamment sous forme d'activités visant la modernisation et la remise en état des systèmes et périmètres d'irrigation les plus anciens et leur protection face aux aléas climatiques, en forte demande chez les Membres. Les activités recensées dans le domaine de l'irrigation à partir d'eaux souterraines, de l'agriculture pluviale, de l'élevage et d'autres aspects liés aux moyens d'existence ruraux fondés sur les ressources naturelles sont moins nombreuses.

41. Dans l'ensemble, les activités de projet liées à l'ODD 6 ont un impact important dans plusieurs domaines, dans lesquels la gestion des ressources en eau joue un rôle clé:
- **L'agriculture irriguée** est l'un des principaux domaines d'engagement de la FAO au service de l'ODD 6, et peu d'organisations égalent ses capacités face à ce défi. Les résultats des activités évaluées dans ce domaine ont été mitigés mais en général positifs. Aucun projet ne peut être considéré comme un franc succès mais, dans la plupart des cas, les résultats ont été tangibles en ce qui concerne l'amélioration de la gestion et des infrastructures, l'introduction d'innovations et le renforcement de la production et des moyens d'existence. Ce domaine d'activités apporte une contribution positive à l'ODD 6 et au développement de l'agriculture dans un nombre important de pays. Le fait que chaque

³⁸ Miralles-Wilhelm, E. 2021. *Nature-based solutions in agriculture – sustainable management and conservation of land, water, and biodiversity* (uniquement en anglais), FAO et The Nature Conservancy. Virginie (États-Unis d'Amérique).

³⁹ FAO et Institut international de gestion des ressources en eau. 2017. *Water Pollution from agriculture: A global review* (uniquement en anglais). FAO. Rome.

région ait une approche différente sur cette question, selon les caractéristiques et les défis qui lui sont propres, reflète une tendance qui s'est accentuée avec le processus de décentralisation de la FAO. On déplorait jusque récemment la pénurie d'orientations provenant du Siège sur la modernisation et la remise en état des réseaux d'irrigation, mais les directives publiées en 2018 pourraient servir de base au futur renforcement de ces activités.

- **La gestion des informations et le renforcement des capacités** ont comporté de nets avantages pour les Membres. Parmi ces retombées positives figurent la collecte et la gestion des données sur les indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 relatifs à l'ODD 6 ainsi que des projets ayant des composantes sur les prévisions et la modélisation de la sécheresse, la prédiction des catastrophes, les besoins en eau agricole, les flux hydriques au service du maintien de l'intégrité des écosystèmes et autres questions. En général, ce sont des activités qui ont peu de visibilité et suscitent peu d'engouement, mais elle répondent à un besoin essentiel de nombreux gouvernements. La mise au point d'indicateurs ventilés par sexe, âge, situation socioéconomique et autres paramètres renforcerait la pertinence et l'efficacité de ces activités.
- La gestion des ressources en eau agricole à l'appui de l'adaptation au changement climatique et de la résilience face à celui-ci occupe une place centrale dans de nombreux projets des Membres, malgré le défaut de reconnaissance, au Siège, de l'importance stratégique de cette question. Les résultats varient, mais les éléments recueillis dans le cadre de nombreux projets aident à mieux comprendre ce qu'il convient de faire pour adapter l'agriculture et rendre la production plus résiliente.
- Un grand nombre de projets étaient axés sur **la gestion et la conservation des écosystèmes**, soit comme principale raison d'être du projet, soit dans un contexte plus vaste. Les résultats ont été mitigés mais, dans de nombreux cas, les projets ont joué un rôle déterminant, assurant la conservation et l'amélioration des écosystèmes concernés.
- Les activités sont restées en-deçà des niveaux escomptés dans cinq domaines, à savoir **l'irrigation à partir d'eaux souterraines, l'agriculture pluviale, l'élevage, l'aquaculture** et d'autres aspects des **moyens d'existence ruraux fondés sur les ressources naturelles**, notamment les potagers familiaux, la cueillette et la chasse dans les zones forestières, les parcours et les plans d'eau. La FAO ne possède pas de stratégie d'ensemble pour ces formes de production et, compte tenu de leur contribution importante aux moyens d'existence ruraux, il est admis de penser que l'Organisation devrait faire davantage. Il est possible d'intensifier les activités en faveur des Membres qui bénéficient de l'aide de la FAO.

Constatation 6. De nombreux projets pilotes ayant fait leurs preuves dans les zones mentionnées dans la Constatation 5 ont connu de grandes difficultés quand il s'est agi de les transposer à plus grande échelle ailleurs dans ces mêmes pays. Bien souvent, le problème tenait à une conception médiocre du projet.

42. Dans bon nombre des cas examinés, la transposition à plus grande échelle de projets pilotes réussis a été limitée. Trop souvent, on partait naïvement du principe que les innovations réussies peuvent être automatiquement reproduites. Or cette hypothèse ne tient pas compte de la nécessité d'avoir recours à des stratégies adaptées pour reproduire des projets ailleurs et à plus grande échelle. L'impact des activités de la FAO sur ses Membres serait beaucoup plus étendu si ces stratégies étaient intégrées dans la conception des projets. La nature à court terme de nombreux projets, le manque de ressources pour le suivi, même lorsque les besoins ont été déterminés, et l'écart entre les différents niveaux d'intervention au sein de la FAO sont des facteurs structurels qui limitent l'efficacité des activités censées favoriser le passage à l'échelle.
43. L'évaluation a constaté que les difficultés rencontrées dans la réalisation des projets et de leurs objectifs sont souvent liées à des défauts de conception. La compréhension et l'intégration à ce stade de schémas relatifs à l'utilisation effective et potentielle des ressources, aux structures de

gouvernance et aux institutions existantes, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, aux besoins et priorités des communautés locales, entre autres questions, ont été souvent peu comprises et mal intégrées au moment de la conception des projets. De nombreuses initiatives ont souffert d'un excès d'ambition quant aux transformations escomptées au niveau des communautés et des pouvoirs publics dans le cadre de projets de durée limitée, assortis d'échéanciers peu réalistes pour la mise en œuvre des actions prévues lors de la configuration du projet. Dans certains cas, des problèmes de conception grevant ne serait-ce qu'une composante (la réforme des politiques, par exemple) ont entaché la crédibilité de tout le projet et fait perdre de vue des éléments plus positifs, par exemple les améliorations touchant la gestion des ressources communautaires.

Constatation 7. La FAO s'est dotée de politiques et de stratégies détaillées sur l'inclusion sociale, la participation et les questions de genre, mais des préoccupations subsistent quant à la mesure dans laquelle celles-ci permettent concrètement à l'Organisation de répondre aux besoins divers des individus dans le contexte des projets, souvent caractérisés par une approche réductrice et pas assez cohérente en matière d'inclusion, de participation et de parité hommes femmes.

44. L'intégration des questions d'inclusion socioéconomique, de participation et de genre dans le Cadre stratégique et autres stratégies essentielles est le fondement de l'intégration, dans toutes les opérations de la FAO, du principe de ne laisser personne de côté. S'agissant de l'ODD 6, ces questions revêtent une importance cruciale dans les situations où l'exclusion sociale et économique, les inégalités d'accès et les rôles attribués aux femmes et aux hommes, ainsi que les priorités qui en découlent, entravent gravement la gestion des ressources hydriques. L'inclusion dans la plupart des projets de composantes garantissant la participation montre aussi que la FAO est consciente qu'il est important de faire participer les communautés locales. Malgré des intentions clairement affichées, les résultats ont été mitigés, la composante participative n'ayant débouché bien souvent que sur une autonomisation limitée des populations locales. Les difficultés de mise en œuvre sont le reflet de diagnostics incomplets, d'impositions du haut vers le bas et d'une prise en compte limitée des structures sociales et des appareils de gouvernance en place. Dans toutes les régions, on trouve des projets qui prévoyaient des mesures concrètes d'inclusion et de participation, notamment dans des pays aussi divers que l'Afghanistan, le Cambodge, l'Équateur, l'Égypte, le Ghana, le Malawi, la Namibie, Panama, la République islamique d'Iran et le Yémen. Ces projets incluaient des approches centrées sur les besoins et les intérêts spécifiques des femmes, des paysans sans terres, des groupes autochtones et autres groupes défavorisés, pour lesquels bénéficier d'un accès équitable aux ressources en terres et en eau et aux structures de gouvernance connexes peut s'avérer difficile.

3.3 Quels sont les résultats obtenus par la FAO ou grâce à sa contribution, en rapport avec l'ODD 6, dans les pays et aux niveaux régional et mondial?

Les points soulevés au titre de la Constatation 5 s'appliquent également à cette question et les résultats effectifs (ou potentiels) des projets sont la manifestation la plus tangible des contributions au niveau des pays.

Constatation 8. Les programmes au Siège et dans les régions ont permis de mieux connaître et de mieux comprendre les questions liées à la gestion des ressources en eau pour l'agriculture, à la gestion des ressources naturelles et à la conservation des écosystèmes. C'est le cas entre autres pour les régimes fonciers des eaux, la gouvernance des eaux souterraines et la comptabilisation des ressources en eau, questions sur lesquelles la FAO joue un rôle important en fournissant des connaissances et en coordonnant des actions aux niveaux mondial et régional.

45. Les programmes régionaux dans les régions Proche-Orient et Afrique du Nord ainsi que Asie et Pacifique ont déjà un impact considérable en termes de renforcement des capacités et de cohésion des parties prenantes. L'initiative de la FAO sur la rareté de l'eau dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord comprend une Plate-forme collaborative régionale qui renforce les échanges d'informations et d'expériences entre les Membres sur l'efficacité d'utilisation de l'eau, la

productivité et la gouvernance des eaux souterraines. Dans cette région, la FAO a également des programmes relatifs au système de prédiction de l'érosion éolienne, aux bonnes pratiques agricoles, à la réutilisation des eaux usées et d'autres questions. Les trois programmes régionaux de la FAO en Asie et dans le Pacifique – le Programme sur la rareté de l'eau, le Programme NextGen sur l'irrigation et la gestion de l'eau et le Programme sur les eaux transfrontalières – introduisent dans cette région des idées novatrices et des processus structurés de participation des parties prenantes. Le Programme de gestion de l'eau fondé sur le lien eau-alimentation-environnement, en cours d'élaboration au sein du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique offre un potentiel analogue. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, six pays bénéficient d'une initiative régionale sur la gouvernance de l'eau.

Constatation 9. La contribution de la FAO à l'ODD 6 à travers ses activités potentiellement transformatrices sur la gouvernance de l'eau est limitée. Des initiatives intéressantes sont en cours au niveau mondial, mais elles n'ont pas encore d'impact sur la conception et la mise en œuvre des projets de terrain.

46. Il existe tout un éventail d'initiatives du Siège sur divers aspects de la gouvernance de l'eau, mais elles ne forment pas une approche complète et les liens entre elles n'apparaissent pas clairement. Parmi les **initiatives du Siège** figurent entre autres une initiative sur les régimes fonciers des eaux, prévoyant la création d'un cadre de partenariat mondial sur ce thème, et une autre sur la gouvernance des eaux souterraines, qui a engendré des produits de la connaissance de haute qualité et mobilisé les parties prenantes. Les questions de gouvernance sont traitées dans le cadre de nombreuses initiatives au niveau central ou régional, par exemple pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la région Proche-Orient et Afrique du Nord ou la région Asie et Pacifique. Surtout, les projets examinés suggèrent que ces initiatives du Siège n'ont pas influencé la conception et la mise en œuvre des projets. D'après le consensus qui se dégage sur le plan international, bien reflété dans le récent rapport sur *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, il est indispensable de renforcer les systèmes de gouvernance si l'on veut que la gestion des ressources en eau soit durable à long terme et que les systèmes de gestion soient plus équitables, pour ne laisser personne de côté. La FAO a produit des travaux remarquables dans ce domaine, mais leur champ d'application est partiel et ils n'influent pas sur les activités menées dans le cadre des projets.
47. **Au niveau des projets**, les résultats des activités liées à la gouvernance ont été mitigés. Les projets qui prévoyaient la formulation de nouvelles réglementations et politiques ont été particulièrement difficiles, dans presque tous les cas. À l'inverse, les projets introduisant des mécanismes pour la mise en application des politiques existantes ont souvent été couronnés de succès. **Au niveau local**, quelques exemples de soutien efficace à la gouvernance ont été recensés (par exemple en Afghanistan, au Cambodge, en République dominicaine et au Yémen), et les projets valorisant des systèmes traditionnels ont été particulièrement réussis, mais de nombreux projets se sont heurtés à des problèmes de gouvernance à l'échelle locale. Les exemples de réussite sont une bonne base de départ, mais l'actuel bilan mitigé se maintiendra tant qu'il n'y aura pas un effort concerté, dirigé depuis le sommet, pour élaborer une approche cohérente en matière de gouvernance de l'eau, reliant les niveaux mondial, régional et national aux domaines de compétence de la FAO. Ce processus devrait déboucher sur une approche complète et intégrée en matière de gouvernance de l'eau, qui d'une part examine les options politiques et juridiques et d'autre part ait un impact positif sur la conception et la mise en œuvre des projets.

3.4 La FAO est-elle à l'origine de changements transformationnels et à long terme favorisant la réalisation de l'ODD 6 et la promotion du principe consistant à «ne laisser personne de côté»?

Constatation 10. On ne s'étonnera pas de l'absence d'exemples de changement transformationnel complet occasionné par la contribution de la FAO à la réalisation des cibles de l'ODD 6, car c'est un processus de longue haleine. Toutefois, des données factuelles montrent des activités et des

approches qui, si elles étaient soutenues, pourraient former la base d'un changement transformationnel à venir.

48. Les programmes qui regroupent des activités dans le cadre d'un engagement à long terme dans le pays sont plus susceptibles d'engendrer des changements transformationnels, et l'adoption d'une approche programmatique complète à l'échelle de la FAO serait sans doute beaucoup plus bénéfique pour catalyser des changements transformationnels ne laissant personne de côté. L'absence, en interne, d'un suivi efficace et d'un mécanisme d'apprentissage est également un facteur qui doit être affronté si l'on veut stimuler le changement transformationnel. On trouvera ci-dessous quelques exemples d'activités favorisant le changement transformationnel:

- **L'engagement à long terme dans des pays** tels que l'Afghanistan, le Pakistan et la Somalie qui, malgré des circonstances difficiles du point de vue politique, environnemental et économique, a permis d'élaborer progressivement des approches à partir de projets isolés, complétées par de solides relations avec les pouvoirs publics et un appui aux processus de réforme des politiques.
- **Les programmes régionaux** dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et dans la région Asie et Pacifique, qui combinent une gestion intégrée des ressources en eau, une participation active des parties prenantes, l'analyse des politiques et des mesures structurées de renforcement des capacités.
- Le soutien aux **systèmes nationaux de collecte et de gestion** des informations, notamment les activités de renforcement des capacités, qui fournissent aux Membres des données factuelles pour comprendre les défis auxquels ils sont confrontés et connaître les options pour les résoudre.
- **Les approches intégrées** en matière de gestion des ressources en eau, qui s'inscrivent dans le cadre d'un système de gestion des ressources naturelles, notamment des activités normatives au Siège sur des questions telles que les systèmes à utilisation polyvalente, les interactions forêt-eau, la gestion intégrée des paysages et les solutions fondées sur la nature. Il existe aussi des initiatives régionales, en Amérique latine et Caraïbes, par exemple, qui peuvent être reprises et développées. L'efficacité des approches de ce type a également été constatée dans le contexte de projets individuels sur des questions diverses – gestion des bassins versants, gestion des écosystèmes et amélioration des moyens d'existence ruraux.
- **Les initiatives du Siège** – l'initiative sur les **régimes fonciers des eaux**, qui introduit des réflexions d'un type nouveau sur la gouvernance; le programme **KnowWat** qui associe l'eau et la sécurité alimentaire; l'initiative **AQUALEX**, future banque de connaissances offrant une base structurée pour comprendre les questions juridiques et les réglementations des pays et des bassins versants partagés – la manière dont elles répondent aux défis du système actuel et peuvent fournir une contribution importante à l'approche globale de gestion des ressources en eau dans les activités de la FAO.

IV. Conclusions et recommandations

49. La **conclusion générale** de l'évaluation est que l'Organisation fait beaucoup de bon travail dans le cadre des activités liées à l'ODD 6, mais que des lacunes importantes sont à relever, ainsi qu'une impression générale de fragmentation, de manque de cohérence et de visibilité insuffisante. Les tendances paraissent positives, mais la trajectoire future de la question de l'eau à la FAO manque de certitude. Dans bien des cas, la réalisation du potentiel des activités transformatrices comporte la mobilisation de ressources supplémentaires (financières et humaines) et un engagement à long terme. Les conclusions énumérées ci-dessous reflètent ce bilan général et les recommandations sont censées contribuer à une résolution progressive et cumulative des défis relevés dans l'évaluation.

50. Une **évaluation sur la question de l'eau** à la FAO, réalisée en 2010⁴⁰, reconnaissait la portée et l'utilité des activités de la FAO dans ce domaine, mais avait également noté qu'il fallait plus de cohérence et de coordination à l'échelle de l'Organisation. Elle avait recommandé la création d'une plateforme institutionnelle consacrée à l'eau en tant que mécanisme central de coordination pour toutes les activités de la FAO portant sur les ressources hydriques. Plusieurs notes conceptuelles relatives à une approche globale de la FAO dans le domaine de l'eau ont été élaborées, couvrant des questions telles que le changement climatique, l'eau et la réduction de la pauvreté⁴¹, et quelques ressources ont été allouées afin de créer la Plateforme de l'eau. Le processus a connu des débuts hésitants, puis il a cessé d'exister.
51. Le diagnostic rendu dans l'évaluation de 2010 présente des analogies avec la situation constatée dans la récente évaluation. La solution proposée en 2010 envisageait un changement structurel audacieux pour que la FAO n'ait plus à travailler sans les ressources et les appuis de haut niveau nécessaires pour soutenir son effort. Les enseignements de 2010 ne sont pas perdus pour l'évaluation actuelle. Les conclusions et recommandations ci-dessous reflètent la portée et la complexité des questions, et leurs incidences sur de nombreux aspects du travail de la FAO. Il n'est pas réaliste de supposer que ces complexités puissent toutes être résolues d'un seul coup et à court terme. Les conclusions ont une double finalité: elles présentent un intérêt immédiat en fournissant des solutions pratiques et réalisables et préparent le terrain en vue de résoudre les problèmes structurels existants.

Conclusion 1. L'ODD 6 est au cœur du mandat de la FAO. L'intégration de la gestion des ressources en eau dans les activités liées au développement agricole, à la gestion des écosystèmes, aux moyens d'existence ruraux et au changement climatique est indispensable pour assurer leur réussite et permettre à la FAO de réaliser ses aspirations. La FAO est à même d'aider les Membres à réaliser leurs cibles au titre de l'ODD 6 et, surtout, à améliorer leurs systèmes agroalimentaires.

52. L'eau est (avec les terres) un domaine fondamental du mandat de la FAO. Dans tout un éventail de domaines, la FAO affiche de réels atouts à l'appui de l'ODD 6. Ces atouts sont visibles à tous les niveaux et touchent divers aspects de l'ODD 6. Ils forment une base qui peut être maintenue dans le temps et renforcée tout au long de la période restante des ODD. Les principaux points forts de l'Organisation sont les suivants:
- Tout un éventail de **produits issus des projets** apportent aux communautés et aux pays de réels avantages dans les domaines de l'agriculture irriguée, de l'agriculture pluviale et des moyens d'existence, de la gestion et de la conservation des écosystèmes, ainsi que d'autres domaines. De nombreux autres produits peuvent encore être améliorés et, pour certains, les activités ont été moins intenses qu'on ne l'escomptait, mais cela n'empêche pas la FAO d'avoir un impact significatif dans une sphère qui compte vraiment, celle **des conditions de vie et des moyens d'existence des ruraux** du monde entier. Une meilleure prise en compte des questions associées aux impacts sociaux et aux rivalités d'intérêt potentielles renforcerait le pouvoir analytique de ces produits.
 - La FAO possède un **avantage comparatif** dans de nombreux domaines d'activités, en particulier auprès de ses Membres, que ce soit au niveau national ou sur le terrain. La FAO est vue comme un partenaire de confiance possédant à la fois des compétences techniques, une vaste expérience, des capacités managériales, une solide capacité de gestion de l'information et un capital de crédibilité auprès des parties prenantes les plus diverses. Cette confiance est un atout de départ important.

⁴⁰ FAO. 2010. Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau. FAO. Rome

⁴¹ Turrel, H. et Faures, J-M. 2011. Climate change, water and food security (uniquement en anglais). FAO, Rome.

Santini, G., et al. 2012. Assessing the potential for poverty reduction through investments in agricultural water resources management (uniquement en anglais). FAO. Rome.

FAO. 2011. *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. FAO. Rome.

- **La gestion des connaissances**, notamment dans le contexte du rôle fiduciaire de la FAO pour les indicateurs relatifs à l'ODD 6 et bien d'autres domaines d'action, est une force qui sous-tend de nombreuses activités de l'Organisation. Il s'ensuit que la FAO possède l'autorité que lui confère l'accès à une base robuste de données factuelles provenant de sources très diverses. C'est aussi une dimension clé des innovations conceptuelles et opérationnelles qui caractérisent plusieurs domaines d'activités de la FAO.
 - Plusieurs **programmes régionaux** de création récente permettent de mieux comprendre les grands défis, renforcent les partenariats et le partage des connaissances entre les pays et les autres parties prenantes, comme base de l'innovation, et constituent un lien entre le Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Ces programmes régionaux sont peu nombreux et relativement nouveaux, mais en raison de leur potentiel ils doivent être soutenus et bénéficier de ressources adéquates.
 - Des **activités normatives** novatrices et de haute qualité qui portent sur l'une ou l'autre de ces questions, telles que les régimes fonciers des eaux, où une nouvelle réflexion est nécessaire, ou sur différents aspects des approches intégrées à la gestion des ressources en terres et en eau, tels que la gestion intégrée des paysages. Deux préoccupations ont été émises à propos de ces activités: elles répondent souvent aux besoins d'un public extérieur, sans être reliées aux projets et programmes de la FAO, et les diverses initiatives ne sont pas reliées les unes aux autres.
53. Tous ces domaines de force sont confrontés à un **défi**: la cohérence et la coordination entre eux laisse souvent à désirer. L'Organisation fait du bon travail, mais ses activités auraient un impact plus décisif si elle avait une approche plus structurée sur les questions essentielles. En partie, ce manque de cohérence tient au fait que la FAO ne possède pas d'approche globale en matière de **gestion intégrée des ressources en terres et en eau**, ce qui est une lacune manifeste. L'association terre-eau est importante: l'évaluation actuelle se concentre sur l'ODD 6 et donc sur l'eau, mais à la FAO, l'eau ne saurait être séparée de la terre. Ensemble, la terre et l'eau sont le fondement du mandat de l'Organisation dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.
54. La place accordée à l'eau est insuffisante dans des **documents stratégiques essentiels**, en particulier le Cadre stratégique et les DPP qui l'accompagnent, mais aussi l'actuelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique, la Stratégie relative à la résilience, les directives environnementales et sociales, et autres documents. **De ce fait, la FAO perd une occasion en or de rehausser sa contribution à l'ODD 6, de réaliser pleinement son mandat essentiel et de renforcer sa contribution à des systèmes agroalimentaires durables dans le monde.** Dans la communauté internationale, l'eau est vue comme une ressource fondamentale pour la production agricole, la gestion des écosystèmes, les moyens d'existence ruraux, l'adaptation au climat ainsi que la résilience, et les raisons pour lesquelles la FAO n'adhère pas au consensus international sont difficiles à cerner.
55. Le défaut de cohérence et d'intégration des diverses activités liées à l'eau tient souvent au fait que celles-ci sont menées dans des départements du Siège ou des bureaux régionaux différents, mais cela n'excuse en rien le manque de coordination des activités et ne reflète pas la centralité des ressources en terres et en eau dans le mandat et le champ d'action de la FAO.
56. L'une des causes de la mauvaise intégration de l'ODD 6 au niveau stratégique est que **les liens et les synergies entre l'ODD 6 et d'autres ODD** sont mal compris et mal articulés dans le Cadre stratégique et autres documents stratégiques clés. À l'inverse, ces synergies sont une caractéristique commune à tous les projets et programmes de l'Organisation au niveau opérationnel. Tous les projets et programmes examinés impliquent des liens entre la gestion des ressources hydriques (ODD 6) et des activités telles que la sécurité alimentaire (ODD 2), la préservation des écosystèmes (ODD 15), l'action climatique (ODD 13) et bien d'autres ODD, mais dans la plupart des cas, ces liens avec les ODD ne sont pas explicités.

Recommandation 1. Partir des atouts existants pour aller vers une reconnaissance cohérente et stratégique du rôle central de la gestion des ressources en eau à la FAO, notamment en ménageant une place bien plus importante à la gestion des ressources en eau dans le Cadre stratégique et ses DPP. Il va de soi que ce processus est progressif et ne peut être réalisé à court terme, ni au moyen d'un unique train de mesures. Les actions recommandées ci-après sont fondamentales pour catalyser ce processus:

57. Consulter les Membres sur les options permettant de refléter l'importance stratégique de l'eau, notamment la possibilité d'établir un **sous-comité de l'eau pour l'agriculture et la préservation des écosystèmes**, soit dans le cadre du Comité de l'agriculture, soit dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Le sous-comité servirait de cadre à des consultations de haut niveau et à des débats sur les questions liées à la gestion des ressources en eau destinées à l'agriculture et à la gestion des écosystèmes. Il pourrait également conseiller le comité technique dont il serait issu, sur des questions techniques ou politiques et sur les activités déployées par la FAO dans ce domaine. La collaboration du sous-comité avec les parties prenantes internationales s'intéressant à la gestion des ressources en eau est fondamentale.
- **Faire le point des domaines de force** existants et définir les mesures à prendre pour les préserver et les développer. Dans certains cas, comme dans la production non irriguée ou l'irrigation à partir d'eaux souterraines, il existe un grand potentiel d'expansion des activités et il faudrait élaborer des stratégies sur la manière de réaliser ce potentiel, y compris la manière de créer les ressources pour y parvenir.
 - Conceptualiser ce que comporte une **approche intégrée à la gestion des ressources en terres et en eau** et ses liens avec les diverses dimensions du travail de la FAO. L'évaluation n'a pas précisé si ce principe devrait être exprimé sous la forme d'une vision, d'une stratégie, de directives opérationnelles, d'une déclaration de politique générale ou d'une combinaison de ces formules: cette décision ne peut être dictée de l'extérieur mais doit être prise en interne par les parties prenantes de la FAO, qui sont les mieux placées pour en juger.
 - Créer **des liens et des dialogues** entre des domaines d'activité qui sont de toute évidence apparentés, en s'appuyant éventuellement sur les DPP. Il faudrait parvenir à une compréhension mutuelle, qui devrait bien souvent ouvrir la voie à des concepts et à une terminologie partagés.

Conclusion 2. La modernisation et la remise en état des systèmes d'agriculture irriguée, qui font l'objet d'une forte demande des Membres et où la FAO est stratégiquement bien positionnée pour apporter une aide, est le principal axe de la plupart des activités que mène l'Organisation à l'appui de l'ODD 6. Toutefois, la visibilité de ces activités semble limitée.

58. L'un des plus grands défis que connaissent les pays désireux de préserver et d'améliorer leur production agricole est le manque d'efficacité, le mauvais entretien et l'état de détérioration des systèmes d'irrigation. Les conditions des systèmes d'irrigation peuvent aussi avoir de graves impacts environnementaux, et la variation et les incertitudes découlant de la crise climatique ne peuvent qu'exacerber ces difficultés. La portée et la diversité des projets actuels de la FAO dans ce domaine reflète l'ampleur de la demande des Membres ayant besoin d'une aide pour améliorer leurs systèmes d'irrigation. Les projets en cours actuellement reflètent aussi les capacités de la FAO dans cet important domaine.
59. Les directives de 2018⁴² produites conjointement par le Centre d'investissement (CFI) et par la Division des terres et des eaux (NSL) de la FAO ont récemment permis de comprendre la portée des activités et les diverses approches relatives au montage d'investissements en faveur des éléments clés que sont la modernisation, la remise en état, l'innovation et la gestion de l'information, et de leurs synergies. Cet aspect a manqué par le passé, notamment lors de

⁴² FAO. 2018. Guidelines on irrigation investment projects (uniquement en anglais). FAO. Rome.

l'élaboration des projets présentés comme études de cas dans cette évaluation. Dans les directives, l'accent est mis sur la conception de nouveaux projets d'investissement. Ce processus devra être complété par d'autres indications concernant le fonctionnement durable des systèmes d'agriculture irriguée.

60. Les activités de la FAO en matière de modernisation, de remise en état, d'innovation et d'information, qui représentent une part importante du travail de l'Organisation dans le domaine de la gestion, ont peu de **visibilité**. La FAO possède un net avantage comparatif dans ce domaine qui est d'une importance vitale pour de nombreux pays et elle devrait affirmer clairement que son action se concentre sur l'amélioration des capacités d'irrigation existantes. Or, ce n'est pas le cas, et il n'existe aucune directive ni aucune déclaration de politique générale à ce sujet. C'est une lacune à laquelle il faut remédier. La FAO, qui est une organisation chef de file dans ce domaine, devrait donc faire une déclaration claire du type «**Voilà qui nous sommes et ce que nous faisons**» et fournir aux gouvernements et autres parties prenantes des indications structurées sur la manière de répondre aux défis posés par l'amélioration des systèmes d'irrigation existants.

Recommandation 2. La FAO devrait consolider et continuer de développer ses activités dans le domaine clé de l'agriculture irriguée. Pour y parvenir, il faudrait par exemple:

- Faire **une estimation** complète de la portée et de la nature des activités concernant l'agriculture irriguée, à tous les niveaux et particulièrement dans le cadre des projets. La question de savoir ce qui fonctionne, et dans quels contextes, devrait faire partie intégrante de cette analyse. Elle devrait inclure une évaluation des besoins au niveau national et refléter les différences entre les divers pays et régions.
- Partant de là, et grâce aux partenariats et à une collaboration extensive entre les parties prenantes, élaborer une **stratégie globale, un manuel de normes** (incluant un inventaire des différentes formes d'intervention) et des **directives opérationnelles** pour la conception et la mise en œuvre des projets de la FAO dans ce domaine. Ces normes et directives devraient spécifiquement intégrer des approches fondées sur les systèmes à usages multiples et sur des innovations telles que les pompes solaires (tout en reconnaissant les côtés positifs et négatifs de ces innovations) et prendre dûment en compte l'égalité des sexes, l'égalité sociale et économique, l'accès aux ressources naturelles et leur gestion, ainsi que les questions de gouvernance. Il faudrait envisager de donner à ces directives opérationnelles un caractère obligatoire et non facultatif, s'agissant de la conception et de l'exécution des projets de la FAO.
- Mettre en œuvre un programme d'information et de communications à l'intention des pouvoirs publics, des experts techniques, des gestionnaires de l'irrigation et d'autres qui fournisse des renseignements et offre un soutien technique concernant l'entretien et l'amélioration des systèmes d'irrigation. Ces informations et communications pourraient aussi se rapporter à la nature pluridimensionnelle de l'eau, des régimes fonciers des eaux et des impacts de l'agriculture sur l'utilisation et la qualité de l'eau.

Conclusion 3. La FAO a tout un éventail de possibilités pour contribuer à la concrétisation de l'ODD 6, mais le potentiel de bon nombre d'entre elles est encore loin d'être réalisé. Cette situation trahit souvent une faiblesse structurelle qui empêche de comprendre des questions d'une importance cruciale pour la gestion des ressources en eau dans le cadre du développement agricole durable, et de s'engager pour y remédier.

61. Il existe un certain nombre d'occasions manquées et de faiblesses systématiques qui caractérisent la contribution de la FAO à l'ODD 6, des domaines dans lesquels on pourrait s'attendre à ce que la FAO ait les moyens et l'obligation de faire davantage. Ces faiblesses ont un impact potentiel sur l'intégrité de nombreuses activités de la FAO liées à l'agriculture durable. Les principaux domaines de faiblesse sont les suivants:

- Le nombre réduit d'activités sur **la qualité de l'eau et la pollution**, si l'on considère que l'agriculture est l'une des principales sources de détérioration de la qualité de l'eau dans le monde. L'évaluation a pris acte d'un certain nombre d'initiatives sur cette question, mais leurs enseignements éventuels ne sont pas reflétés dans les politiques et les stratégies de l'Organisation, ni concrètement dans ses projets. C'est une question épineuse, et s'il est vrai que des initiatives spécifiques du Siège tentent d'apporter des réponses sur certains aspects du défi, très peu de projets agricoles reconnaissent ce problème ou prennent des mesures pour y remédier. Dans le monde, les populations et les pouvoirs publics semblent vouloir éluder le problème des impacts de l'agriculture sur la qualité de l'eau et la pollution. On pourrait s'attendre à ce que la FAO, qui est la première institution mondiale fournissant des connaissances et une assistance dans le secteur agricole, prenne les devants pour résoudre les difficultés que connaît le monde dans ce domaine. C'est un défi à l'échelle de toute l'Organisation, et non la responsabilité d'une division ou d'une poignée d'experts. La haute direction devrait exiger que cette question soit traitée comme une priorité urgente.
- **La gouvernance de l'eau** est, elle aussi, un domaine problématique. L'évaluation a recensé à ce sujet quelques activités novatrices et potentiellement importantes, à tous les niveaux: initiatives normatives au Siège, programme régionaux et projets. Elles sont toutefois particulièrement fragmentées et il n'existe pas d'analyse ni d'approche de la gouvernance de l'eau dans son ensemble. De nombreux projets ont été confrontés à des difficultés particulières, liées à la gouvernance de l'eau, et auraient grandement bénéficié d'une intégration systématique du diagnostic de gouvernance, ainsi que d'indications et d'appuis organisationnels susceptibles de les éclairer sur ce qu'il fallait faire et de quelle manière. C'est particulièrement important au stade de la conception des projets, mais aussi pour leur mise en œuvre lorsqu'il s'avère nécessaire de soutenir le volet gouvernance.
- **La faiblesse du suivi et de l'apprentissage interne** est implicite dans plusieurs des constatations présentées ci-dessus et caractérise de nombreux aspects de l'action de la FAO, y compris de nombreux projets. En outre, l'attention accordée aux indicateurs ventilés par sexe, âge, situation socioéconomique et autres paramètres est insuffisante. Il s'ensuit que tout problème reste méconnu en dehors du projet et se répétera inévitablement ailleurs. De même, lorsque tout se déroule bien, le succès des opérations n'est ni analysé ni utilisé de manière à éclairer et guider des activités futures dans le même domaine. La FAO est une organisation fondée sur les connaissances. L'apprentissage interne devrait être inscrit dans son ADN, mais ce n'est manifestement pas le cas.

62. Les mesures présentées dans la Recommandation 1 contribueront à redresser ces faiblesses et, de surcroît, l'évaluation recommande d'adopter les mesures suivantes:

Recommandation 3. La FAO devrait pallier les faiblesses de son approche en matière de gestion des ressources hydriques grâce aux actions suivantes:

- Poursuivre les consultations, y compris avec des experts externes en tant que de besoin, au sujet de **l'intégration de l'eau dans les DPP**, surtout ceux liés au changement climatique (*amélioration de l'environnement* 1), à la résilience des systèmes agroalimentaires (*amélioration des conditions de vie* 4), à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (*amélioration des conditions de vie* 1) et à la gestion des écosystèmes (*amélioration de l'environnement* 3), et au sujet des processus en cours pour la révision et la mise en application de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique et du Cadre de gestion environnementale et sociale (abordé plus bas). Ces révisions devraient refléter le rôle essentiel de la gestion des ressources en eau face aux problèmes rencontrés dans ces domaines d'activités.
- Élaborer une approche globale en matière de **gouvernance de l'eau**, intégrant les activités (souvent de haute qualité) déjà en cours sur divers aspects du problème et fournissant des indications claires et un appui sur la manière d'aborder les questions relatives à la gouvernance de l'eau dans les opérations menées aux niveaux national et communautaire. Il conviendrait d'explorer les possibilités de collaboration avec des organismes partenaires s'occupant de cette question. La

stratégie devrait partir de l'approche actuelle de la FAO en matière de gouvernance⁴³ et d'un document à paraître, qui met l'accent sur la gouvernance au service d'un appui politique et technique plus efficace (intitulé *Focus on governance for more effective policy and technical support*).

- Examiner et élaborer des **matériels d'apprentissage interne** sur des exemples de bonnes pratiques et d'échecs observés lors de projets liés aux divers aspects de la gestion des ressources en eau. Ces matériels devraient mettre en évidence ce qui a fonctionné ou n'a pas fonctionné et donner des indications claires sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire lors de la conception et de l'exécution de projets contenant des composantes de gestion des ressources en eau. Ce processus pourrait stimuler un plus vaste processus d'apprentissage interne dans toute la FAO.

Recommandation 4. La FAO devrait élaborer et mettre en œuvre une politique, une stratégie et des directives organisationnelles sur la qualité de l'eau et la pollution, qui reconnaissent la gravité de cette question et veillent à sa parfaite intégration dans l'action de la FAO au service de l'agriculture et de la production alimentaire. À cette fin, il faudrait aussi procéder à un examen des politiques et des pratiques existantes concernant la qualité de l'eau et la pollution, ainsi que l'élaboration de mesures claires et précises garantissant l'intégration de cette question dans tous les volets d'activités de la FAO portant sur l'agriculture et la gestion des ressources naturelles.

Conclusion 4. Même si un grand nombre d'éléments contribuent à la réalisation de l'ODD 6, il n'existe aucun processus officiel ayant pour objet de rassembler les idées, les enseignements et les bonnes pratiques recueillis au sein des unités du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays dans l'optique d'établir une stratégie cohérente sur la gestion des ressources en eau.

63. L'eau est au cœur de bien des actions de la FAO et des initiatives de toutes sortes sont fondées sur les divers aspects d'une approche intégrée, mais ces initiatives sont pour la plupart compartimentées et souvent tournées vers l'extérieur, sans aucune analyse des liens entre elles ou de la manière dont chacune s'inscrit dans une approche globale et intégrée de gestion de l'eau et des ressources naturelles.
64. En particulier, il n'existe pas de processus officiel pour que les idées et les méthodes issues des activités normatives du Siège puissent éclairer la conception et la mise en œuvre des projets sur le terrain. L'inverse est également vrai: de manière générale, les données recueillies ne permettent pas de conclure que les expériences et leçons positives dérivées de la mise en œuvre de projets éclairent les approches du Siège, même en cas d'utilité directe. De nombreuses activités auraient des impacts plus efficaces et cohérents si elles procédaient d'une compréhension, à l'échelle de l'Organisation, de la nature des ressources hydriques et de leurs utilisations dans la production agricole et la gestion de l'environnement. Ce n'est pas le cas pour l'instant: en l'état actuel des choses, **le total est décidément inférieur à la somme des parties.**

Recommandation 5. Établir des communautés de pratique en ligne pour que les personnes travaillant sur des thèmes semblables puissent dialoguer et se mettre d'accord sur des procédures, notamment au sein des centres, des bureaux et des divisions, et entre eux, afin d'établir des cadres analytiques et une terminologie à utiliser en commun. En relation avec la présente évaluation, les thèmes suivants sont proposés pour ces dialogues: la gouvernance de l'eau (notamment des cadres juridiques et politiques ainsi que la gouvernance à l'échelle des communautés), l'eau, la résilience et le changement climatique, les normes et les bonnes pratiques sur **la qualité de l'eau, la protection des écosystèmes et les interactions entre les terres et les eaux. En plus des thèmes ci-dessus qui serviront à amorcer le processus, d'autres sujets pourront être retenus .**

⁴³ Voir le Portail FAO de l'appui aux politiques et de la gouvernance: <https://www.fao.org/policy-support/governance/fr/>.

Conclusion 5. Il ressort que les carences dans la conception des projets sont un problème systématique qui compromet leur efficacité et limite l'adoption d'approches novatrices de gestion des ressources hydriques dans la production agricole et la gestion des écosystèmes au niveau des pays.

65. Un grand nombre des projets examinés ayant rencontré des difficultés dues à une conception médiocre, le problème doit être considéré comme systématique et il faut y trouver des solutions, surtout si l'on veut élaborer des approches mieux coordonnées et plus novatrices en matière de gestion des ressources en eau dans la production agricole et de gestion des écosystèmes. Ces difficultés existent depuis longtemps mais peuvent avoir été exacerbées par le processus de décentralisation. Les aspects particuliers de ce défi sont énumérés ci-dessous:

- Un constat général d'échec s'impose pour ce qui est de **relier les initiatives du Siège** au processus de conception, notamment pour les projets incluant des questions telles que les systèmes à usages multiples, la gestion des bassins versants, la gouvernance des eaux souterraines, et d'autres pour lesquels il existait des programmes et produits de la connaissance pertinents émanant du Siège.
- Des initiatives pilotes réussies ont été observées dans de nombreux projets, mais très peu d'entre elles ont été **transposées à plus grande échelle** avec succès en dehors des sites d'origine. Ce résultat est lié en partie à des défauts de conception et à la brièveté des projets, mais aussi à l'absence de stratégies spécifiques facilitant la reproduction à plus grande échelle d'activités prometteuses et la mobilisation de ressources dans ce but.
- **L'élaboration des politiques** a été compromise chaque fois que la conception des projets a posé des problèmes particuliers, soit à cause d'une capacité réduite, voire absente, d'effectuer un diagnostic sur les politiques, soit par manque de réalisme quant aux effets catalyseurs de projets de brève durée sur la transformation des politiques.
- **Les directives environnementales et sociales** sur l'eau publiées en 2015 ne sont plus adaptées aux besoins actuels. L'eau n'y est considérée que sous l'angle des risques associés à l'ingénierie des nouveaux périmètres et barrages d'irrigation. Aucune évaluation n'a été envisagée concernant les nombreux autres risques liés à l'eau et au développement de l'agriculture non irriguée. L'évaluation prend acte de l'élaboration d'un nouveau Cadre de gestion environnementale et sociale incluant une approche plus efficace de la problématique de l'eau, mais ces normes ne sont pas encore opérationnelles et l'approche peut encore être améliorée (par exemple, les questions de gouvernance sont loin d'être approfondies).

Recommandation 6. La FAO devrait élaborer et mettre en œuvre des outils et des procédures favorisant une cohérence et une efficacité accrues du processus de conception des projets pour les activités liées à l'eau, en incluant les actions suivantes:

- Veiller à ce que les connaissances et les capacités, notamment les directives et autres produits de la connaissance détenus au Siège de la FAO, soient également disponibles pour la conception des projets, et soient reflétées dans ce processus.
- Élaborer une **procédure normalisée de diagnostic des politiques**, fondée sur des initiatives et des produits existant au Siège⁴⁴. Les matériels nécessaires à cet outil de diagnostic existent déjà, mais il faut les regrouper et les inclure systématiquement au stade de la conception du projet.
- Le processus de conception des projets devrait tenir compte de l'impact de ceux-ci sur l'égalité des sexes, les conditions de vie et les moyens d'existence, évaluer les risques d'exclusion de certains

⁴⁴ Notamment la **Série de notes d'orientation politique** 2017, le système **AQUALEX** qui sera lancé au printemps 2022, les produits des initiatives normatives sur la **gouvernance des eaux souterraines** et des **régimes fonciers des eaux**, les notes d'orientation existantes sur les questions de genre, la **participation** et l'**inclusion sociale** et autres matériels.

segments de population et de creusement des inégalités et examiner les questions de droit de parole, de participation, d'accès et de gestion concernant les ressources naturelles.

- Le champ d'application et les buts du **Cadre de gestion environnementale et sociale** devraient être précisés dans des notes d'orientation à l'appui des éléments du Cadre. Dans les notes publiées jusqu'à présent ne sont abordés que les risques et mesures correctives correspondant à un risque défini comme tel, autrement dit, sur la base d'un jugement subjectif de la personne chargée de l'évaluation. Une approche plus positive et axée sur le développement devrait être ajoutée au Cadre, de façon à fixer des **normes minimales** relatives à l'utilisation et à la gestion des ressources en eau, censées devenir une exigence de base pour la conception des projets, indépendamment des niveaux de risque.
- Les **matériels d'apprentissage** fondés sur les bonnes pratiques et les points défailants, tels que proposés dans la Recommandation 3, devraient être incorporés dans des manuels à utiliser comme référence dès la formulation de l'idée du projet et sa conception, pour préserver les enseignements tirés de l'expérience et éclairer les actions futures.
- En particulier pour les projets de grande ampleur, il faudrait garantir un examen multidisciplinaire au moment de la conception, qui garantisse des jugements adéquats sur les risques et les impacts, ainsi que la mise en place de mesures d'atténuation.

Conclusion 6. Il existe tout un éventail d'expériences et d'initiatives positives qui peuvent inspirer d'autres solutions pour résoudre les défis recensés.

66. Les expériences positives sont comme des graines porteuses de changement mais, bien souvent, elles exigent des soins constants pour remplir leurs promesses. La solution pour l'avenir consiste donc à élaborer à partir de ce qui existe déjà et non à envisager des restructurations ou des transformations massives.

Recommandation 7. Des mesures devraient être prises pour tirer parti, en les élargissant, d'expériences positives qui fassent évoluer la manière dont la FAO aborde la réalisation de l'ODD 6 et l'approche de l'Organisation en matière de gestion des ressources en eau. Parmi les éléments porteurs à développer, on retiendra par exemple:

- **Les activités normatives** menées dans divers domaines – évaluations des cadres juridiques et politiques, gouvernance, approches intégrées sur la foresterie, bassins versants, lien terres-eau-énergie, genre et autres questions – respectent toutes les plus hautes exigences internationales, mais il manque encore une stratégie pour en tirer des enseignements applicables à la conception et à la mise en œuvre sur le plan opérationnel.
- **Les bureaux et les programmes régionaux** peuvent être vus comme le maillon qui manque actuellement pour relier plus efficacement les approches du Siège et les activités de terrain. **Les programmes régionaux** de conception récente sont particulièrement prometteurs mais devront bénéficier d'un soutien élargi et continu si l'on veut réaliser ce potentiel. Il faudrait prendre des mesures assurant une dotation en ressources humaines adéquate au niveau régional et, selon qu'il conviendra, dans les pays, pour donner corps à l'intention de renforcer le rôle des bureaux décentralisés.
- **Les partenariats** peuvent jouer un rôle important en tant que créateurs de nouvelles approches et catalyseurs de changement, et la FAO doit partir des réseaux de partenariats en place pour que soient mieux reflétés ses capacités et son rôle de chef de file dans le domaine de l'eau et de la gestion des écosystèmes, notamment en intensifiant l'apprentissage systématique et la coopération entre les Membres.
- **Un financement à long terme** des partenariats, des programmes et d'activités normatives novatrices est nécessaire pour réaliser leur potentiel et instaurer une approche cohérente et viable en matière de gestion des ressources au sein de la FAO.

Annexe 1. Tableau des constatations, conclusions et recommandations

